

| | |
|-------------------------|--|
| Intitulé de l'UE | Neutralité |
| Section(s) | - (1 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 3 |

| Responsable(s) | Heures | Période |
|-----------------------|---------------|----------------|
| Loreline HELLIN | 20 | Quad 2 |

| Activités d'apprentissage | Heures | Enseignant(s) |
|----------------------------------|---------------|----------------------|
| Neutralité | 20h | Loreline HELLIN |

| Prérequis | Corequis |
|------------------|-----------------|
| | |

| Répartition des heures |
|---|
| Neutralité : 5h de théorie, 15h de travaux |

| Langue d'enseignement |
|------------------------------|
| Neutralité : Français |

| Connaissances et compétences préalables |
|--|
| Néant |

| Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES |
|---|
| Cette UE contribue au développement des compétences suivantes |
| <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer = Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ◦ Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société ◦ Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ◦ Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ◦ Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ◦ Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels • Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> ◦ Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il travaille ◦ Être conscient du mandat qui est le sien et l'explicitier si besoin ◦ Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ◦ Réfléchir et explicitier les valeurs et principes qui le guident dans son action ◦ Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin |

- de garantir une démarche respectueuse de l'éthique
- Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes
- Etre un acteur institutionnel et social engagé
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative
 - S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active
 - Assumer son rôle social et politique
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques

Objectifs de développement durable



Egalité entre les sexes

Objectif 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

- 5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.
- 5.2 Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation.
- 5.3 Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine.
- 5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Comprendre et analyser les problématiques professionnelles
- Faire preuve de neutralité sur le plan des valeurs tout en restant un acteur social engagé

Contenu de l'AA Neutralité

- Décret sur la neutralité de l'enseignement officiel, pacte scolaire, textes d'actualité, textes philosophiques, historiques et d'information générale

Méthodes d'enseignement

Neutralité : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, étude de cas

Supports

Neutralité : copies des présentations, notes de cours

Ressources bibliographiques de l'AA Neutralité

Decharneux, B., & W. (2010). Neutre et Engagé (EME Société) (French Edition) (EME MODULAIRES éd.). EME MODULAIRES.

Geerts, N. (2014). La Neutralité N'Est Pas Neutre Ned : Ecole, Profs, Elèves (French Edition) (1re éd.). BORD DE L'EAU.

Décret du 31 mars 1994

https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/18312_000.pdf

Décret du 17 décembre 2003

https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/28381_000.pdf

Décret du 14 juillet 2015

https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/41716_000.pdf

Décret du 7 février 2019 (art. 80)

http://www.etaamb.be/fr/decret-du-07-fevrier-2019_n2019040573.html

Évaluations et pondérations

| | |
|---|--------------------------|
| Évaluation | Note d'UE = note de l'AA |
| Langue(s) d'évaluation | Neutralité : Français |
| Méthode d'évaluation de l'AA Neutralité : | |
| participation au cours évaluée par la présence attentive et la prise de notes | |
| participation à un exposé fruit d'un travail de groupe préalable | |

Année académique : **2024 - 2025**